

Mairé

La lettre – Juillet 2023

Edito

L'été bat son plein à Mairé : l'animation est à l'honneur grâce aux événements organisés par la commune et les associations.

Notre village, agréable, fleuri et accueillant pour le tourisme vert en fait un lieu de halte privilégié. Nous continuerons à embellir pour améliorer ce cadre de vie afin de valoriser notre « atout nature »

Les investissements suivent leur cours toujours avec l'objectif de conserver et d'entretenir notre patrimoine bâti et notre environnement.

Nous souhaitons à toutes et à tous de passer un bel été.

L'équipe municipale

Point sur les investissements

➤ Cour de la salle polyvalente



Les travaux sont en cours de finalisation : un retard a été pris suite à un problème d'approvisionnement en pierres taillées pour le muret.

➤ Valorisation touristique des bords de Creuse



L'entourage du terrain de boules et de l'aire de la balançoire est terminé.

Nous sommes dans l'attente d'un toboggan pour les enfants.

La création de gradins du bord de Creuse s'achève. Ils seront opérationnels pour le concert du 12 août.



Fontaine du petit bonhomme

➤ Travaux à venir

○ **Travaux de la voirie**

Pour rappel, deux axes d'investissement avaient été planifiés :

- Route de la Malsassière - les Chézeaux : revêtement bicouche gravillonné sur un tronçon.
- Route du Gros Chillou - Rocreuse : revêtement bicouche gravillonné.

Ces travaux seront réalisés en septembre par l'entreprise VERNAT.

○ **Acquisition d'un terrain**

La commune est en cours d'acquisition du terrain longeant le chemin de la Sinellerie afin d'en faire un parking végétalisé lors des différentes manifestations organisées sur la commune.

○ **Restauration de la salle polyvalente**

Les travaux sont planifiés à partir de la fin septembre.

Les artisans retenus sont les suivants :

- Entreprise VAUCELLE Guillaume pour l'électricité et la VMC double flux
- Entreprise SAS MULTON pour l'isolation et le faux plafond acoustique
- Entreprise SAS ENAULT pour les peintures

Le retard du chantier est dû aux exigences de l'audit énergétique qui imposait un cahier des charges rigoureux aux entreprises.

○ **Valorisation des bords de Creuse**

Il nous reste l'ouverture de la servitude de marchepied avec son animation pédagogique.

Cette servitude de marchepied appartient à l'état « domaine public fluvial » qui doit en assurer l'entretien.

Une convention entre L'Etat et la commune de Mairé vient d'être signée pour une délégation de cet entretien et la création d'un sentier nature dans l'emprise de cette servitude qui est de 3.25m le long de la Creuse.

Ce circuit de randonnée s'inscrit dans le développement « des sentiers nature » initié par la Région Nouvelle Aquitaine.

Celui-ci devra prendre en compte l'aspect biodiversité des milieux aquatiques et la protection des zones humides.

Ce sentier partira du port de Mairé jusqu'au chemin rural de mise à l'eau de la Petite Guerche sur une distance d'environ 3.2 km.

L'association AUDACIE a été retenue pour la réalisation des travaux.

Infos flash

➤ Retour sur les événements estivaux

- **Fête du jeu** : organisée le samedi 13 mai sur la commune de Mairé par la Maison de la Culture et des Loisirs de la Roche-Posay.
Succès pour cette 11^{ème} édition : près de 250 personnes se sont retrouvées autour de différents jeux en bois, jeux de société, jeux d'adresse...



- **Concerts** :



Le samedi 03 juin Mairé recevait son premier concert de l'été.

Le groupe « Loïs et les Clark » a proposé du pop rock sur la place de l'église qui se prête agréablement à ce genre de manifestation.

L'auberge du vieux Port a contribué à la soirée en proposant des rafraîchissements, sandwiches et frites.

Le mercredi 19 juillet Pierre LEBOURGEOIS nous a joué un solo de violoncelle dans l'église St Sylvain. Le public est venu en nombre pour applaudir le côté créatif de ce musicien de Mairé.

➤ Biodiversité : retour sur la commission « Village fleuri »



Début juin le jury a fait le tour de la commune accompagné de Monsieur Le Maire et des membres de la commission biodiversité. L'évaluation ne se fait pas seulement autour des fleurs, mais essentiellement sur la préservation de l'environnement, biodiversité et le cadre de vie.

Un diaporama a été présenté au jury : l'idée était de montrer la dynamique de la commune pour l'embellissement du village et de ses hameaux avec peu de moyen. Dans sa visite le jury a noté le remplacement des fleurs horticoles par des plantes vivaces, l'abandon des jardinières au profit de plantations pleine terre, la maîtrise de l'arrosage raisonné et la végétalisation du cimetière.

➤ Téléphonie

Après notre démarche auprès du Conseil Départemental de la Vienne, la commune de Mairé a été retenue pour la pose d'un nouveau pylône 4G fixe, afin d'améliorer la communication téléphonique dans les zones blanches de la Petite Guerche et de la vallée de Montant.

TDF et ORANGE font une étude technique pour la pose d'un pylône dans le secteur de Montant et de la Petite Guerche afin d'obtenir une couverture optimale.

Ce nouveau système améliorera la couverture téléphonique et la liaison internet en 4G dans un rayon maximum de 3 km.

➤ Evénements à venir

- Le concert « **les Escales Musicales** » terrain communal bord de Creuse du 12 août : à partir de 17h, jeux pour enfants et adultes, exposition d'artisans d'art et producteurs locaux, food-trucks, buvette et concert à 19h30
- La sortie **Zones Humides** du 30 août organisée par Vienne Nature
- Le concert avec le groupe « **Les Locos locaux** » du 02 septembre dans la cour de la salle polyvalente organisé par MvM. Pour cette occasion, le four communal sera allumé pour faire cuire des pizzas.

Infos utiles

La mairie sera fermée du **7 août jusqu'au 18 août 2023 (inclus)**.

En cas d'urgence, merci de contacter : - Le maire au 06 78 52 89 93

- Ou la 1^{ère} adjointe au 06 32 17 60 28

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

Lundi : 9h00 - 12h00 - Mardi : 9h00 - 12h00 - Jeudi : 14h00 - 17h30

Vendredi : 9h00 - 12h00